Charte De Vie Scolaire - Préambule

- Imprimer [1]
- PDF version [2]

La charte indique les règles de vie, les obligations, les droits et devoirs de l'ensemble de la communauté scolaire. Mais elle s'inscrit plus largement dans le cadre de l'amitié franco hellénique, amitié historique fondée sur des valeurs communes et dont le LFH Eugène Delacroix représente l'un des lieux d'expression privilégiés.

L'une des valeurs fondamentales qu'il convient de défendre et promouvoir est celle des principes et valeurs de la démocratie. Celle-ci se décline dans l'établissement par le devoir de tolérance et par le respect d'autrui dans sa personnalité, ses origines, ses convictions et son travail.

L'un des objectifs des études au LFH Eugène Delacroix est l'éducation responsable et solidaire en vue de la formation de citoyens pleinement responsables de leurs actes et de leurs pensées. A cette fin, le vivre ensemble est un axe éducatif important dont il est indispensable de développer tous les aspects.

Le LFH Eugène Delacroix favorise la prise en charge progressive par les élèves de leur avenir et de leurs activités, dans le cadre de la mission de service public d'éducation de l'établissement.

Un autre objectif fondamental est la pratique et la promotion des langues et des cultures grecques et françaises, domaine privilégié qui se renforce par l'ouverture aux autres cultures du monde et par la pratique de différentes langues, anciennes ou modernes.

L'inscription au Lycée implique de la part de l'élève et de ses parents **l'adhésion pleine et entière** aux termes de la présente charte et l'engagement à la respecter.

La présente charte de vie scolaire s'inscrit dans le cadre défini par le projet d'établissement dont elle constitue le prolongement. Elle prend en compte les dispositions du statut-cadre fondant le Lycée Franco Hellénique et les réglementations propres aux deux pays.

Source URL:https://lfh.edu.gr/charte-de-vie-scolaire-preambule

Liens
[1] https://lfh.edu.gr/print/347 [2] https://lfh.edu.gr/printpdf/347